

## FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

### SECTION I. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUITS

SLIDE PRODUCTS, INC.  
430 S. WHEELING ROAD  
WHEELING, IL 60090 É.-U.  
APPELLATION PRODUIT : SLIDE MOLD CLEANER PLUS DEGREASER III AEROSOL  
NO. TÉL. URGENCE : 800-535-5053  
NO. TÉL. RENSEIGNEMENTS : 847-541-7220  
NO. TÉLÉCOPIEUR : 847-541-7986  
NO. PRODUIT : 45920  
NO. D.U.N.S. : 00-299-4168  
NOM CHIMIQUE : MÉLANGE DE SOLVANT CHLORÉ ET D'HYDROCARBURE (AÉROSOL)  
FAMILLE CHIMIQUE : HYDROCARBURE HALOGÉNÉ ET HYDROCARBURE (AÉROSOL)  
FORMULE : 45920  
UTILISATION : NETTOYAGE ET DÉGRAISSAGE DE MOULES  
CLASSE RISQUE DOT : ORM-D  
NOM TRANSPORT DOT : << CONSUMER COMMODITY >> (PRODUIT DE CONSOMMATION)  
NO. << CHEMICAL ABSTRACT REGISTRY >> (NO. D'ENREGISTREMENT, LIVRES DES  
EXTRAITS CHIMIQUES) : S/O, MÉLANGE  
NO. D'IDENTIFICATION : NÉANT  
CLASSE H.M.I.S. : 2,1,0,B

### SECTION II. DONNÉES PHYSIQUES

LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LA SECTION 2 S'APPLIQUENT AU CONCENTRÉ  
AVANT L'AJOUT DE L'AGENT PROPULSEUR  
POINT D'ÉBULLITION : 39,5 À 87,2 DEGRÉS C (103 À 189 DEGRÉS F)  
POINT DE CONGÉLATION : <- 45,5 DEGRÉS C (<-50 DEGRÉS F)  
POIDS SPÉCIFIQUE (H<sub>2</sub>O = 1) : 1,45  
POIDS PAR GALLON À 15,5 DEGRÉS C (60 DEGRÉS F) : 12,14  
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) : 4,54  
TENSION DE VAPEUR DU CONCENTRÉ À 21 DEGRÉS C (70 DEGRÉS F) (MM HG) : 59  
SOLUBILITÉ DANS L'EAU, % PAR POIDS : INSOLUBLE  
% VOLATIL PAR POIDS : 100  
TAUX D'ÉVAPORATION (ÉTHÉR=1) : 3,1  
ASPECT ET ODEUR : LIQUIDE EAU-BLANC MOBILE, ODEUR HC HALOGÉNÉ  
SEUIL OLFACTIF APPROX. 80 PPM

### SECTION III. INGRÉDIENTS DANGEREUX

MATIÈRE :	POIDS APPROX. % :	NO. CAS	PEL (OSHA)
TRICHLORÉTHYLÈNE	85-95	79-01-6	100 PPM
PROPANE	4-14	74-98-6	1000 PPM

TOUS LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT FIGURENT SUR LE RÉPERTOIRE TSCA.

### SECTION IV. DONNÉES RELATIVES AUX DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR :  
LEL (LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ) : 8 % (pour le Trichloroéthylène)  
UEL (LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ) : 10,5 % (pour le Trichloroéthylène)

POINT D'ÉCLAIR : CONCENTRÉ : S/O  
TEMP. AUTO-IGNITION : 10 °C

MÉTHODES SPÉCIALES D'EXTINCTION : LES VAPEURS DU CONCENTRÉ PRODUISENT DE L'HCl ET DES TRACES DE PHOSGÈNE À LA PYROLYSE  
DANGERS EXCEPTIONNELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : LES AÉROLSOLS PEUVENT EXPLOSER VIOLEMMENT À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 49 DEGRÉS C (120 DEGRÉS F).  
AGENT EXTINCTEUR : BROUILLARD D'EAU PULVÉRISÉE, PRODUIT CHIMIQUE SEC OU CO<sub>2</sub>

#### **SECTION V. DONNÉES RELATIVES À LA RÉACTIVITÉ**

STABILITÉ : STABLE

INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER) : COMBURANTS FORTS - D'AILLEURS, LE TRICHLORÉTHYLÈNE EST INCOMPATIBLE AVEC CERTAINS MÉTAUX (BARYUM, LITHIUM, MAGNÉSIUM ET ALUMINIUM) ET AVEC LES ALCALIS

PRODUITS SECONDAIRES DANGEREUX DE LA COMBUSTION : VOIR SECTION IV

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : NE SE PRODUIRA PAS

CONDITIONS À ÉVITER : TEMP. SUPÉRIEURES À 49 DEGRÉS C (120 DEGRÉS F)

#### **SECTION VI. DONNÉES RELATIVES AUX PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

VALEUR TLV : 100 PPM

- **ABSORPTION**

LE TRICHLOROÉTHYLÈNE PEUT ÊTRE ABSORBÉ PAR LA PEAU, PAR LES VOIES RESPIRATOIRES ET PAR INGESTION

- **EFFETS D'UNE SUREXPOSITION \***

INGESTION : EN VOLUME IMPORTANT, LA NARCOSE OU LA MORT SI L'ON

NE CHERCHE PAS DE SOINS MÉDICAUX-APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

INHALATION : DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL (MAU DE TÊTE, NAUSÉES, VOMISSEMENTS), VERTIGES, NARCOSE POSSIBLE;

L'EXPOSITION DURANT PLUSIEURS HEURES À DES NIVEAUX APPROCHANT À 15 000 PPM PEUT CAUSER LA MORT. L'INHALATION EXCESSIVE PROVOQUE L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES ET RISQUE DE RENDRE LA PERSONNE PLUS SENSIBLE

À L'ÉPINÉPHRINE, ET DE CAUSER L'IRRITABILITÉ ACCRUE DU MYOCARDE

(BATTLEMENTS DE COEUR IRRÉGULIERS). EFFETS ANESTHÉSQUES MINIMAUX AUX

NIVEAUX DE 200 À 400 PPM, ÉTOUFFEMENTS À DES NIVEAUX PLUS ÉLEVÉS ; DE 1000 À 2000 PPM INCONSCIENCE ET MORT. LES CONCENTRATIONS SUPÉRIEURES À 6000 PPM CRÉENT IMMÉDIATEMENT DES DANGERS POUR LA VIE.

CONTACT AVEC LA PEAU : IRRITATION DE LA PEAU.

CONTACT AVEC LES YEUX : IRRITATION DES YEUX.

- **EFFETS D'UNE EXPOSITION PROLONGÉE**

**TRICHLORÉTHYLÈNE** : L'EXPOSITION PROLONGÉE RISQUE DE PROVOQUER L'IRRITATION DE LA PEAU. ACTION DÉGRAISSANTE SUR LA PEAU (ROUGEURS, FISSURATIONS ET DESQUAMATION). L'EXPOSITION EXCESSIVE RISQUE DE CAUSER DES EFFETS NÉFASTES POUR LE FOIE OU LES REINS ; LES CONCENTRATIONS MOINS ÉLEVÉES QUI DÉPASSENT LES NIVEAUX PRÉCONISÉS RISQUENT D'INFLUER SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL OU PÉRIPHÉRIQUE.

- **SENSIBILISATION AU PRODUIT**

CE PRODUIT EST UN SENSIBILISANT CUTANÉE POSSIBLE

- **CANCÉROGÉNÉCITÉ**

PROPOSITION CALIFORNIENNE NO. 65 : CE PRODUIT CONTIENT UN PRODUIT CHIMIQUE RECONNU PAR L'ÉTAT DE CALIFORNIE (É.-U.) COMME POUVANT CAUSER DES CANCERS.

L'EXPOSITION PROLONGÉE À DES NIVEAUX SUPÉRIEURS AUX LIMITES ADMISSIBLES DE L'OSHA (É.-U.) RISQUE DE CAUSER DES EFFETS NÉFASTES POUR LE FOIE ET LES REINS. BIEN QU'IL EXISTE DES ÉTUDES DANS LEQUELLES DES TUMEURS ONT ÉTÉ INDUITES CHEZ LA SOURIS, IL N'EXISTE AUCUNE PREUVE DOCUMENTÉE QUE L'EXPOSITION AU TRICHLORÉTHYLÈNE REPRÉSENTE UN RISQUE CANCÉROGÈNE CHEZ L'HOMME. LE TRICHLORÉTHYLÈNE FIGURE SUR LE RÉPERTOIRE IARC, GROUPE 2A, ET AUSSI SUR CELUI DU NTP, CATÉGORIE << R >>, RISQUE CANCÉROGÈNE RAISONNABLEMENT ANTICIPÉ CHEZ L'HOMME.

- EFFETS SUR LA REPRODUCTION

LE TRICHLOROÉTHYLÈNE PEUT CAUSER DES ATTEINTES SPERMATIQUES ET TESTICULAIRES CHEZ L'ANIMAL.

- TÉRATOGENICITÉ

LES DONNÉES NE PERMETTENT PAS DE FAIRE UNE ÉVALUATION ADÉQUATE DES EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT.

- INTERACTION

L'ALCOOL AGGRAVERA LES EFFETS CONTRAIRES À LA SANTÉ.

- CL50

**TRICHLOROÉTHYLÈNE** : LA CL50 POUR LES RATS EST DE 12 500 PPM POUR 4 HEURES

**PROPANE** : LA CL50 EST SUPÉRIEUR À 40 % VOLUME/VOLUME.

## SECTION VII. MESURES DE PREMIERS SOINS

PEAU : LAVÉ À L'EAU SAVONNEUSE

INHALATION : EN CAS D'INHALATION DES VAPEURS, AMENER LA PERSONNE DANS UN ENDROIT AÉRÉ. SI ELLE NE RESPIRE PLUS, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. LUI DONNER DE L'OXYGÈNE, LA MAINTENIR AU CHAUD ET LA TRANSFÉRER AU SERVICE MÉDICAL D'URGENCE LE PLUS PRÈS.

YEUX : RINCER À GRANDE EAU FRAÎCHE JUSQU'À CE QUE L'IRRITATION DIMINUE.

INGESTION : DONNER DE 3 À 4 VERRES D'EAU. NE PAS FAIRE VOMIR, CONSULTER UN MÉDECIN.

## SECTION VIII. MESURES PRÉVENTIVES

- FUIITE OU DÉVERSEMENT

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUIITE OU DE DÉVERSEMENT: EN CAS DE FUIITE OU DE DÉVERSEMENT, CONTENIR LA FUIITE SI L'ON PEUT LE FAIRE SANS RISQUE.

ABSORBER AVEC DU PAPIER, DU SABLE OU DE LA SCIURE DE BOIS ET METTRE DANS UN CONTENANT FERMÉ POUR ÉLIMINATION ULTÉRIEURE PAR LES SERVICES

AUTORISÉS. RAMASSER DANS UN CONTENANT HERMÉTIQUE DÛMENT IDENTIFIÉ EN UTILISANT UNE TECHNIQUE APPROPRIÉE AFIN D'EMPÊCHER LA CONTAMINATION DU MILIEU.

- **ÉLIMINATION DES RÉSIDUS**

NE PAS DÉVERSER LES RÉSIDUS DANS LES ÉGOÛTS ET NE PAS JETER AUX ORDURES LES ABSORBANTS CONTAMINÉS AU TRICHLOROÉTHYLÈNE. CONSULTER LE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT.

- **INFORMATIONS RELATIVES AUX APPAREILS DE PROTECTION SPÉCIALISÉS**

PROTECTION RESPIRATOIRE : (TYPE À SPÉCIFIER) : N'EST PAS NÉCESSAIRE POURVU QUE LA VENTILATION SOIT ADÉQUATE MAIS RECOMMANDÉE À DES NIVEAUX ÉGAUX OU SUPÉRIEURS À LA VALEUR TWA ET STEL. RÉDUIRE AU MINIMUM L'EXPOSITION AUX CANCÉROGÈNES. APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE RECOMMANDÉ : UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE AUTONOME MUNI D'UN MASQUE COMPLET ET

COMMANDÉ PAR PRESSION OU PAR UN SYSTÈME À PRESSION POSITIVE COMBINÉ AVEC UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE AUTONOME AUXILIAIRE À PRESSION POSITIVE.

VENTILATION : VENTILATION ADÉQUATE RECOMMANDÉE

GANTS DE PROTECTION : LE PORT DE GANTS DE PROTECTION EST RECOMMANDÉ

GANTS RECOMMANDÉS : PVAL OU PE/EVAL/PE PUISQUE CE

PRODUIT EST UN SENSIBILISANT CUTANÉ POSSIBLE.

PROTECTION DES YEUX : PORTER UN APPAREIL DE PROTECTION DES YEUX S'IL Y A RISQUE D'ÉCLABOUSSURES.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION : SELON LES EXIGENCES DE VOTRE SOCIÉTÉ

- **PRÉCAUTIONS SPÉCIALES**

MESURES DE PRÉCAUTION À PRENDRE LORS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE : RANGER À L'INTÉRIEUR DANS UN ENDROIT À L'ÉCART DE TOUTE SOURCE DE CHALEUR ET DES RAYONS DE SOLEIL – NE PAS PERCER NI INCINÉRER – NE

PAS LAISSER TOMBER !!

AUTRES PRÉCAUTIONS : SE LAVER LES MAINS AVANT DE FUMER OU DE MANGER.

## **SECTION IX. RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION**

PRÉPARÉ PAR : MICHAEL MUTH

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 847-541-7220

DATE DE RÉVISION : SEPTEMBER 1, 2009

## **SECTION X. DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES**

CE PRODUIT CONTIENT LE(S) PRODUIT(S) CHIMIQUE(S) SUIVANT(S) QUI, CONFORMÉMENT À LA SECTION 313 DU DOCUMENT, << SARA TITLE III >>, EST (SONT) DE DÉCLARATION OBLIGATOIRE : TRICHLORÉTHYLÈNE, NO. CAS 79-01-6. SELON LA SECTION 302 (CERCLA) LA DÉCLARATION EST OBLIGATOIRE EN CAS DE POIDS DE 100 LIVRES. TOUT PRODUIT DE DÉMOULAGE SUPÉRIEUR AUX LIMITES RÉGLEMENTÉES DOIVENT ÊTRE DÉCLARÉ AU CENTRE DE RÉPONSE NATIONAL (É.-U.) AU 800-424-8802. LES PRÉSENTES DONNÉES SONT OFFERTES EN BONNE FOI SOUS TITRE DE VALEURS TYPIQUES. ELLES NE DOIVENT PAS SERVIR DE SPÉCIFICATIONS DES PRODUITS. AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, N'EST OFFERTE PAR LE PRÉSENT DOCUMENT. LES MÉTHODES PRÉCONISÉES AYANT TRAIT À L'HYGIÈNE ET LA MANUTENTION SÉCURITAIRE DANS L'INDUSTRIE SONT RECONNUES, EN GÉNÉRAL, APPLICABLES. CEPENDANT, IL INCOMBE À CHAQUE UTILISATEUR D'ÉTUDE CES

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ PAGE 5  
SLIDE PRODUCTS, INC.  
45920

RECOMMANDATIONS DANS LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE L'USAGE PRÉVU EN VUE DE DÉTERMINER L'APPLICABILITÉ DESDITES RECOMMANDATIONS. LES INFORMATIONS PRÉSENTÉES DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ SONT RECONNUES VALABLES À LA PRÉSENTE DATE. LES RÈGLEMENTS PROMULGUÉS PAR L'OSHA AYANT TRAIT À LA COMMUNICATION CONCERNANT LES SUBSTANCES DANGEREUSES, 29 CFR 1910.1200, AINSI QUE PLUSIEURS LOIS ET RÈGLEMENTS D'ÉTAT ET LOCAUX ONT ÉTÉ CONSULTÉS AU COURS DE L'ÉTABLISSEMENT DE CETTE FTSS.  
EOF